

ne le peut dire avec des documents positifs, avec des témoignages irrécusables. La vie de saint Trivier, recueillie par le Père Bullioud et par les Bollandistes, nous montre ce saint personnage se retirant à Uttingue avec deux enfants du nom de Radignésel et de Sulsufur, tous deux du pays de Dombes *de PAGO DUMBENSI, ubi dicitur Bresscia*. — Mais personne n'a pu encore déterminer le moment où a été écrite cette vie.

Quoi qu'il en soit, les premiers titres connus dans lesquels le nom de Dombes se trouve mentionné ne datent que de la seconde moitié du XIII^e siècle. C'est d'abord un acte de 1280 signalé par Louvet dans son histoire manuscrite de Dombes, acte dans lequel Guy est qualifié de seigneur de Saint-Trivier en Dombes, *Dominus Sancti Triverii in DUMBIS*, pour le distinguer sans doute du seigneur de Saint-Trivier-de-Courtes; ce sont ensuite deux autres actes, l'un de mars 1281, et l'autre d'août 1282 (1), dans lesquels on retrouve la même mention : *Guido Dominus Sancti Triverii in DUMBIS* (2).

(1) Nous avons donné la teneur de ces actes dans la *Bibliotheca Dumbensis* ou *Recueil des chartes de la Dombes*, actuellement sous presse.

(2) Ces lignes étaient écrites, lorsque M. Guigue, élève de l'École des chartes, qui se livre avec ardeur aux recherches historiques sur la Dombes, m'a fait connaître qu'il venait de découvrir, aux Archives Impériales, une charte originale de Mai 1266, commençant ainsi : *Noverint universi presentes litteras inspecturi, quod cum ego Guido Chabeu, domicellus dominus SANCTI TRIVERII IN DUMBIS*. Par cette charte, analysée par Aubret, dans ses *Mémoires sur la Dombes*, Gui Chabeu, qui avait emprunté 600 livres viennoises d'Amédée de Belleville, juif, laisse à ce dernier jusqu'à libération entière, la jouissance et les revenus de sa terre située entre la Saône et la rivière d'Ain, à l'exception du château et du bourg de Saint-Trivier.

L'essentiel serait de découvrir qu'avant la fondation de l'archiprêtré de Dombes, la Dombes formait une division civile ou politique dont l'archi-